

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBRUN-LAURAGAIS

L'an deux mille vingt, le 23 décembre 2020, à 18h, le Conseil Municipal de la commune de Montbrun-Lauragais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent Braak, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 15

Date de convocation : 17/12/2020

Présents : APPY Carole, BAQUIE Frédéric, BERNADBEROY Marc, BREFORT André, BIGEONNEAU Didier, BRAAK Laurent, CAZOTTES Aurélien, CHAMBEU Marine, DO ESPIRITO SANTO Nathalie, FERRIE Nathalie, LEON Olivier, PEGORAROTTO David,.

Pouvoirs : BRUNET Pierre à BRAAK Laurent , DUPORPER Sabrina à BREFORT André, RUMEAU Frédérique à FERRIE Nathalie

Absents :

Nombre de suffrages exprimés	15
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

Mr Aurélien Cazottes a été élu secrétaire de séance.

2020/58 Maîtrise d'œuvre du cabinet Loiséle

Mr David Pegorarotto présente le contexte du dossier.

Une maîtrise d'œuvre unique est nécessaire pour la recevabilité des demandes de subventions auprès des différents guichets pour le projet « Rénovation énergétique des bâtiments communaux ». Il est rappelé que le cabinet Loiséle a été choisi comme maître d'œuvre pour la rénovation et le changement d'affectation de la maison MOMI par délibération 2017/30 du 10 juillet 2017.

Il est logique de confier la maîtrise d'œuvre du projet de rénovation énergétique au même cabinet.

Le cabinet Loiséle a adressé un projet de lettre de mission dans laquelle il assure cette prestation pour un montant forfaitaire de 7 400 € HT dans la limite d'un montant de travaux de 100 000 €. Ce montant est augmenté de 7,6 % du montant des travaux excédant ce seuil.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. Pegorarotto et après en avoir délibéré :

- Accepte les termes de la lettre de mission de M. Marc Loiséle, architecte à Castanet-Tolosan,
- Inscrit cette dépense en investissement dans le budget 2021
- Autorise M. le Maire à signer tous documents afférents.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

**Pour copie conforme,
Transmis en Préfecture le 24/12/2020
Rendu exécutoire le 24/12/2020
Affiché le 24/12/2020**

Le Maire, Laurent BRAAK

